

Responsable UE

Nathalie Fucks

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Carine Dujardin

Contact

service.etudiants@saint-

luc.be

+32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Second quadrimestre

4 crédits • 80 points • 60 heures

Activité.s d'apprentissage

I3050 - Sciences humaines et sociales droit

2 crédits • 40 points • 30 heures • Fucks Nathalie

I3340 - Pratique sociale et professionnelle générale

2 crédits • 40 points • 30 heures • Mathy Vincent

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de **droit**, l'étudiant est capable de :

- Démontrer l'acquisition d'un vocabulaire spécifique et des concepts fondamentaux de la propriété intellectuelle
- Illustrer, à l'aide de cas concrets, les différents droits de la propriété intellectuelle, de manière argumentée
- Transférer les connaissances acquises à sa réalité professionnelle

Au terme du cours de **pratique sociale et professionnelle**, l'étudiant est capable de :

- Démontrer sa compréhension des lois en matière de droit d'auteur relative au métier d'auteur illustrateur et des usages de la profession d'auteur Illustrateur, dans le cadre de situations diverses.
- Résoudre des situations – problèmes auxquelles il est confronté dans le cadre de cas concrets en veillant à les identifier au préalable.
- Réaliser un dossier- book complet sous forme papier, destiné à un éditeur choisi par l'étudiant.
- D'intégrer le monde professionnel en participant à des rencontres et des collaborations externes dans le milieu professionnel artistique

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart de point(s) obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C6 C7 C8 de notre référentiel interne.

Objectifs

Objectifs

Au terme du cours, l'étudiant est capable de:

- Démontrer l'acquisition d'un vocabulaire spécifique
- Développer une démarche réflexive
- Transférer les connaissances acquises à sa réalité professionnelle

Contenu

1. La propriété intellectuelle
 - Généralités
 - Droits moraux
 - Droits patrimoniaux
 - Les exceptions
 - L'inspiration et le plagiat
 - L'appropriation
2. Le droit à l'image
3. L'artiste
 - Son statut
 - Ses droits
4. La sécurité sociale
 - Le salarié
 - L'indépendant
 - Le chômage

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

- Le cours est à caractère magistral et sollicite continuellement la réflexion de l'étudiant.
- L'approche est "pragmatique" et invite l'étudiant à se positionner comme un citoyen responsable et réflexif.
- Un syllabus sous forme de power point est proposé à l'étudiant, la prise de note est obligatoire pour s'assurer un contenu complet
- Un ensemble d'articles vient compléter la matière. Ceux-ci sont présents sur la plateforme teams.

Bibliographie

Celle-ci est dans le syllabus.

Mode d'évaluation pratiqué

L'évaluation a lieu en mai.
Evaluation à distance via Teams.

Elle se compose de:

vrai/Faux

QCM

Questions ouvertes

Questions de réflexion, d'analyses, similaires à celles proposées en séances.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur
MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

- Appliquer les bonnes pratiques légales et administratives du métier d'illustrateur dans le cadre de situations diverses
- Défendre son projet personnel tant à l'oral qu'à l'écrit
- Résoudre des situations/problèmes auxquelles il est confronté dans le cadre de cas concrets en veillant à les identifier au préalable
- Réaliser un travail d'analyse du milieu socio-professionnel dans lequel son projet artistique s'inscrit
- D'interagir avec le monde professionnel en participant à des rencontres et des collaborations externes

Contenu

1.CARTOGRAPHIE DU MILIEU EDITORIAL

Organigramme d'une maison d'édition et définition de ses différents acteurs.

Les étapes de la relation à une maison d'édition lors de la création d'un livre (à travers un exemple).

- Création du dossier
- Démarchage
- Echange avec l'éditeur
- Le contrat
- Travail de correction
- Travail de préproduction
- Impression

2.CARTOGRAPHIE DU SECTEUR PROFESSIONNEL ELARGIT

Liste des secteurs professionnels connexes au monde de l'édition

Les différentes ressources à disposition

- Les agents d'illustrateurs (agent dans le monde de la communication, agent dans l'édition)
- Les sociétés d'auteurs (Scam, Sacd, Sofia ...)
- Les syndicats d'auteurs (La charte des auteurs et illustrateurs, le Snac BD, l'ABDIL ...)
- Les pouvoirs subsidiaires (FWBI, CNL...)
- Les ateliers coopératifs

3.DEMARRER SA VIE PROFESSIONNELLE (rencontre d'une ancienne étudiante en illustration)

4.L'ECONOMIE DU LIVRE ET LES MUTATIONS DU METIER

- La place de l'auteur dans l'économie du livre
- Le marché du livre francophone et international
- Le prix du livre et son seuil de rentabilité

- Problématiques de l'édition contemporaine (la surproduction, la durée de vie du livre, la question des retours librairies...)
- La question de l'autoédition et des modèles de diffusions alternatives
- Le crowdfunding
- Les nouveaux modèles de l'édition

5. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

- Lecture et analyse d'un contrat de cession de droits d'auteur
- Négocier la cession de droits (les différentes étapes de la négociation)
- Évaluer le tarif juste
- Répondre à un appel d'offre
- Rédiger une facture
- La TVA et le régime fiscal des droits d'auteurs
- Faire une demande de bourse
- Se constituer un book
- Démarcher les éditeurs ou agence de communication

6. EXERCICE DE SPEED DATING

7. RENCONTRE AVEC UN AUTEUR/EDITEUR (rencontre avec Max de Radiguès)

8. TRAVAIL D'ANALYSE D'UNE MAISON D'EDITION

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

- Expositive pour la théorie et l'énoncé des différents exercices.
- Active pour les applications.

Mode d'évaluation pratiqué

Une série d'exercices seront demandés à l'étudiant en cours d'année.

La note finale sera la moyenne des résultats obtenus à chaque exercice.

Ce cours fait partie d'une unité d'enseignement composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart de point(s) obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20). Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Contribution à notre profil d'enseignement (référentiel interne) Cette unité

d'enseignement participe au développement des compétences :

C6 - S'insérer dans les milieux socio-professionnels

- Comprendre le fonctionnement des métiers de la profession
- S'adapter aux spécificités du monde de l'édition et son évolution
- Actualiser ses connaissances pour répondre aux enjeux de la société
- Interagir, collaborer avec les différents acteurs

C7 - Communiquer pour partager son projet, son travail

- Structurer sa pensée pour s'exprimer clairement tant à l'oral qu'à l'écrit
- Utiliser un vocabulaire professionnel
- Dialoguer avec différents interlocuteurs
- Expliquer ses intentions
- Présenter son travail avec une argumentation pertinente

C8 - Développer son esprit critique pour évaluer en permanence son processus de création

- Mettre en question sa démarche artistique
- Confronter son travail au regard extérieur
- S'auto-évaluer
- Réagir aux appréciations pour évoluer

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours